

S'ENTRAINER

CHERCHER UNE THESE QUI N'EST PAS EXPLICITE

Vladimir Jankélévitch, Entretien, Le Monde, 13 juin 1978



Plutarque, dans un de ses traités, nie l'idée de progrès moral. Et il est vrai qu'au niveau des mœurs, du droit, des peines et de la procédure, un progrès continu est perceptible. Nos mœurs sont de plus en plus douces, notre justice de moins en moins barbare. Tout ce qui est quantifiable, scalaire* est susceptible d'amélioration. Mais un perfectionnement des intentions morales a-t-il un sens ?

En l'an 3000, beaucoup de pratiques inhumaines auront disparu. La femme ne sera plus utilisée comme joujou et instrument de plaisir, la peine de mort sera abolie depuis longtemps en tous lieux et on se demandera même comment la mort légale a pu être inscrite dans les codes ; peut-être même, les biens étant devenue tellement abondants, qu'on ne sera plus tenté de les dérober à son prochain, le désintéressement sera-t-il la plus banale et la moins méritoire des vertus ? L'intérêt propre prendra alors d'autres formes : il y aura encore des menteurs, des vaniteux et des égoïstes ! mais l'égoïsme sera plus subtil. Le « surhomme » au retour d'une expédition dans les étoiles, sera vantard et mesquin comme tout un chacun, trompera sa femme, fera souffrir son prochain.

Chercher la thèse

Elle est explicite mais elle se dissimule sous une source, celle de Plutarque, historien de l'Antiquité qui ne croit pas en l'idée du progrès moral. En réalité, Jankélévitch partage cette idée, même s'il la développe de

Marion Duvauchel 13/9/y 08:27

Commentaire [1]: Ce que l'on peut admettre, au moins pour l'Europe. Mais on pourra arguer que la peine de mort existe toujours aux Etats Unis, que l'on coupe la main des voleurs en Arabie saoudite. Jankélévitch a appartenu à une époque où le seul droit visible était le droit européen et non la Charia.

Marion Duvauchel 13/9/y 08:27

Commentaire [2]: Car qui peut sonder les cœurs et les reins. Et en matière de morale, (en tous les cas de morale judéo-chrétienne et V.J était juif) l'intentionnalité a autant de poids que l'acte même.

Marion Duvauchel 13/9/y 08:27

Commentaire [3]: Notez que si l'auteur semble sûr de lui quand il parle de la femme et de la peine de mort, en ce qui concerne le vol, il modalise « peut-être même ». Et le désintéressement (autrement dit l'intention pure ou tenue pour elle) sera banalisé. Mais là encore il n'en est pas bien sûr.

Marion Duvauchel 13/9/y 08:31

Commentaire [4]: En réalité, il répond dans ce paragraphe aux deux questions précédentes : non le progrès moral n'est pas une idée si éclatante qu'on le prétend, et sans doute Plutarque, qui le niait, n'avait pas tort. L'égoïsme prendra tout simplement des formes nouvelles. L'auteur formule ici l'idée que le progrès technique aura pu prendre un essor considérable, qu'on pourra aller sur la lune ou sur Mars, mais que l'homme restera « pécheur », vantard, mesquin, adultère et sans amour du prochain.

manière nuancée : sa subtilité toute rabbinique est légendaire. Il faut donc montrer qu'il partage l'idée de Plutarque mais qu'il la nuance et la développe. En quoi l nuance t-il ? Le progrès moral est visible au niveau de la société, : au niveau des mœurs, du droit, des peines et de la procédure. Autrement dit dans ses institutions. Mais au niveau humain, sur le plan de l'anthropologie, l'homme ne progressera pas : il sera toujours égoïste, vantard, mesquin et adultère. Et sans doute aussi avide.

Expliquer le texte

D'un côté il admet que l'on puisse noter un progrès dans les mœurs. Progrès perceptible, quantifiable même au moins au niveau de certaines pratiques. Mais quand il pose la question des « intentions », ou de l'intentionnalité en matière de morale, on comprend qu'il apporte un bémol à tout cet optimisme. L'ironie est légère, très légère, mais perceptible. Car en matière de morale, ce qui importe, ce sont aussi et peut-être surtout les intentions. On peut rendre service à son prochain avec de lourdes arrière-pensées. On peut aussi entrer dans des relations d'échanges qui font fonctionner des intérêts partagés par un groupe donné (famille, clan, tribu, groupe social etc....

Mais l'auteur admet un réel progrès au niveau d'une société : dans les mœurs, le droit, les peines et les procédures. Dans les mœurs et les institutions judiciaires. Autrement dit dans la manière dont une société punit et réprime les criminels et les voleurs en particulier.

Deux exemples sont retenus comme significatifs pour l'auteur : la condition de la femme et la peine de mort. Adoucissement des mœurs et de la justice sont observables, sinon quantifiables. Au temps des romans d'Agatha Christie on pendait les criminels que Hercule Poirot dévoilait. Les procédures autrefois expéditives sont devenues beaucoup plus lentes (à tel point d'ailleurs qu'aujourd'hui on se plaint de la lenteur de la justice). Quant aux protocoles, bien des criminels sont aujourd'hui libérés pour vice de forme. Aucun doute, sur ce plan, la société a progressé.

Jankélévitch fait-il semblant de croire en ce progrès moral indéfini. Il en vient presque à prophétiser : en 3000, la femme objet aura disparue, comme la peine de mort. On est en droit d'en douter si l'on en juge les affiches publicitaires, le développement de la pornographie, l'éducation sexuelle déviante à l'école... Mais Jankélévitch écrit en 1978, quand une certaine morale d'inspiration chrétienne gouverne encore au moins partiellement la société française et même européenne. Pour la question du partage des richesses, il semble moins assertif. On sait déjà en 1978 que l'abondance des biens n'entraîne pas le partage mais la spéculation.



PROCEDES D'EXECUTION

- l'[électrocution](#)
- l'empoisonnement par gaz légal dans une [chambre à gaz](#).
- la fusillade
- l'[injection létale](#)
- la [pendaison](#)
- la [lapidation](#)



L'humour est assez monstrueux, je m'en excuse mais la liste des procédés d'exécution permet de comprendre de quoi parle WJ quand il parle de progrès dans les procédures

